

## NOTE A L'INTENTION DES CHARGES DE COURS DES CFA NATIONALES – REGIONALES - PROVINCIALES

Ainsi que vous le savez, lors de l'assemblée générale de l'AWBB de juin 2010, la décision de l'insertion de photos sur les licences des personnes qui sont concernées lors des différentes rencontres a été prise.

Ci-après, vous trouverez la procédure à respecter à partir de la saison 2011-2012 (coupes et championnat), soit dès le 15/8/2011 :

- Comme par le passé, chaque joueur, coach, délégué et personne se trouvant sur le banc d'équipe devra se présenter aux arbitres dans ou devant leur vestiaire en possession de sa licence, et ce, environ 15 minutes avant le début de la rencontre;
- L'arbitre responsable, éventuellement aidé par son (ses) collègue(s) devra vérifier TOUTES les licences avec ou sans photo.
- Si une licence sans photo est présentée, l'arbitre indiquera dans la colonne de contrôle les lettres **LP**, la personne devra, dans ce cas, présenter sa carte d'identité ou son passeport. Si la photo est présente, il n'est plus nécessaire de présenter la carte d'identité.
- Pour le surplus, rien n'est modifié par rapport à la saison dernière (Visites médicales, listes PC53, etc....)

Nous comptons sur votre bonne collaboration et vous souhaitons une bonne saison 2011-2012.

Pour le Conseil d'Administration de l'AWBB,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball a.s.b.l.

Avenue Paul-Henry Spaak, 27/17 • 1060 Bruxelles

☎ : 32 (0)2 528.57.60 • 📠 : 32 (0)2 522.18.15 • [direction@awbb.be](mailto:direction@awbb.be) • <http://www.awbb.be>

N°Entrepr: BE 0476.156.667 •  126-2011232-07 • IBAN: BE74 1262 0112 3207 • BIC: CPHBBE75